

Ordures ménagères.

Le Père Noël n'est pas une ordure.

Comme chaque année, le Père Noël déversera ses cadeaux bien emballés dans les foyers du Pays du Mont-Blanc. Mais, malgré la magie du moment, cartons et emballage ne disparaîtront pas par enchantement.

C'est pourquoi tous les résidents, locaux et touristes, sont invités à les porter dans l'une des quatre déchèteries intercommunales afin de ne pas engorger les abords des points de tri. Il en va de même pour tous les emballages alimentaires, résidus des réveillons à venir.

C'est grâce à ce geste citoyen que nous parviendrons à préserver la qualité de notre lieu de vie exceptionnel, pendant les fêtes plus que jamais.

La mobilisation citoyenne en complément de l'action de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc

« Nous demandons un effort particulier aux citoyens mais les services de la Communauté de Communes ne sont pas en reste. Plus encore qu'à l'accoutumée, nous mobilisons nos agents afin que cette période demeure la plus belle de l'année. » Souligne Patrick Kollibay, Vice-président en charge de la collecte des déchets. En effet, pas de jour férié pour les agents de collecte ! Le ramassage des déchets sera assuré comme à l'accoutumée les vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier. De plus, à l'exception des dimanches et jours fériés, les déchèteries restent ouvertes tout l'hiver afin que les habitants puissent facilement y accéder.

Si toutefois vous constatez des dépôts sauvages ou des dégradations aux abords des points de tri n'hésitez pas à le signaler aux services de la Communauté de Communes par mail : dechets@ccpmb.fr ou par téléphone au 04 50 78 12 73.



CONTACT